

---

## Dix ans après Barcelone : où va le Partenariat euro-méditerranéen ?

Sébastien Abis\*

---

28 novembre 1995 : la Méditerranée vibre à l'annonce de la Déclaration de Barcelone dont l'ambition et l'originalité fixent un horizon prometteur pour la coopération euro-méditerranéenne. Un Partenariat innovant est instauré entre l'Union européenne (UE) et douze « pays partenaires méditerranéens » (PPM), se déclinant en trois volets de coopération : politique et sécurité, économique et financier, socioculturel et humain. Cette nouvelle politique méditerranéenne de l'UE répond aux inquiétudes et aux troubles que l'espace méditerranéen manifeste depuis la chute du mur de Berlin. Par la promotion du libre-échange et l'intégration économique régionale, l'UE cherche à combiner ses besoins de sécurité avec les impératifs de croissance de la rive Sud. L'esprit partenarial et multilatéral du Processus de Barcelone, ajouté à deux indicateurs stratégiques (l'absence des Etats-Unis et la présence côte à côte de l'Autorité palestinienne et d'Israël) suscite un climat d'effervescence dans la région. Seule l'impression d'une dynamique de pacification et d'association explique cet enthousiasme.

Dix ans plus tard, le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) présente un bilan peu flatteur, malgré une profusion d'initiatives et quelques avancées significatives. Pour chaque volet de coopération, les résultats n'atteignent pas les objectifs initialement fixés. La frustration et la déception l'emportent aujourd'hui sur l'espérance et la confiance. Ce demi-échec (car un non-Partenariat aurait assurément démultiplié les risques et les instabilités en Méditerranée) est imputable à des facteurs à la fois exogènes et endogènes. En effet, les paradigmes géopolitiques ont sensiblement évolué depuis 1995. L'UE s'est élargie à l'Est sans parvenir à développer une politique étrangère commune et sans atteindre sur le plan stratégique la taille critique à l'échelle internationale. La dynamique de l'élargissement semble dépasser celle de l'approfondissement. Résultat pour la Méditerranée : une absence de volonté politique européenne pour prolonger durablement l'esprit audacieux de la Déclaration de Barcelone. Il manque un véritable Etat-leader « méditerranéen » en Europe comme avait pu l'être l'Allemagne dans le processus d'adhésion des pays de l'Est.

---

\* Spécialiste des questions méditerranéennes, Sébastien Abis est consultant, notamment pour le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) à Paris.

En écho à cette timidité européenne pour son flanc Sud, l'acteur américain s'est considérablement repositionné en Méditerranée, notamment depuis le 11 Septembre, y compris au Maghreb, zone traditionnellement délaissée par Washington. Les transformations induites par la mondialisation et le choc que constitue pour les PPM l'ouverture de leurs économies et de leurs sociétés ont favorisé l'émergence d'une diplomatie triangulaire au sud de la Méditerranée. Devant les balbutiements de l'UE et les pressions exercées par les Etats-Unis, les PPM examinent aujourd'hui lequel des forfaits européen ou américain est le plus intéressant. Parallèlement, la coopération Sud-Sud ne progresse pas. La Méditerranée, déjà fracturée par de multiples failles socioéconomiques, voit s'éloigner peu à peu la perspective de l'intégration régionale. En effet, à partir de 2007, avec la nouvelle politique européenne de voisinage, c'est une relation verticale et bilatérale qui pourrait caractériser la coopération de l'UE avec ses partenaires du Sud.

Mais ces évolutions stratégiques ne doivent pas masquer les défaillances propres au PEM depuis dix ans : européocentrisme, lourdeurs bureaucratiques, carences institutionnelles, absence de mécanismes de contrôle et de conditionnalité pour les aides octroyées aux PPM, déficit de visibilité du Partenariat et marginalisation de la société civile. En dépit des ambitions nées à Barcelone en 1995, la Méditerranée reste traversée par les conflits, les tensions politiques, les inégalités de richesse, les crispations culturelles. Pire, la Méditerranée adosse un espace politiquement intégré et démocratique au Nord et une zone rongée par les autoritarismes et décrochée de la mondialisation au Sud.

Les 27 et 28 novembre 2005 se tenait à Barcelone le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement pour le dixième anniversaire du Partenariat euro-méditerranéen. A l'unisson, la Commission européenne, la Présidence britannique et l'hôte espagnol annonçaient une rencontre sans précédent dans l'histoire du bassin méditerranéen. Ce Sommet n'a malheureusement eu pour « extraordinaire » que l'absence des Chefs d'Etat des PPM et la faiblesse des décisions adoptées. Pas d'audace dans la réforme du Partenariat, pas de vision politique claire pour la région, pas d'éclairage quant aux futurs moyens financiers de la coopération euro-méditerranéenne. Mais une focalisation sur les dossiers sécuritaire et migratoire.

Finalement, ce Sommet est à l'image du tableau pessimiste sur la situation en Méditerranée. Ni le Nord ni le Sud du bassin méditerranéen ne peuvent parier sur l'isolement pour prétendre affronter les défis du XXIème siècle. Pourtant, dans le scénario tendanciel actuel, c'est-à-dire sans orientation commune et déterminée pour un futur choisi et solidaire, la Méditerranée risque de s'effacer progressivement sur la carte géoéconomique du monde.

### **Chronologie sommaire du PEM:**

- 27-28/11/1995 : Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères en Espagne (Barcelone I) et Déclaration de Barcelone qui institue le PEM.
- 15-16/04/1997 : Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères à Malte (Barcelone II)
- 15-16/04/1999 : Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères à Stuttgart (Barcelone III)
- 15-16/11/2000 : Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères à Marseille (Barcelone IV)
- 22-23/04/2002 : Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères à Valence (Barcelone V)
- 11/03/ 2003 : Annonce par la Commission Prodi de la nouvelle Politique européenne de voisinage
- 2-3/12/2003 : Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères à Naples (Barcelone VI)
- 1-3/04/2005 : Lancement officiel de la Plate-forme civile euro-méditerranéenne à Luxembourg (Luxembourg)
- 12-15/04/2005 : Lancement officiel de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne au Caire (Egypte)
- 18-20/04/2005 : Lancement officiel de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, à Alexandrie (Egypte)
- 30-31/05/2005 : Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères à Luxembourg (Barcelone VII)
- 27-28/11/2005 : Sommet euro-méditerranéen des Chefs d'Etat et de gouvernement à Barcelone (Barcelone VIII)
- Fin 2006 : Arrêt du Programme MEDA
- 2007 : Entrée en vigueur de la Politique européenne de voisinage et du nouvel Instrument financier de partenariat et de voisinage (IEVP)

### **Architecture de la coopération euro-méditerranéenne :**

- Les 27 Etats signataires de la Déclaration de Barcelone en 1995
  - 15 pays membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède)
  - 12 pays partenaires méditerranéens (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité Palestinienne)
- Les 35 Etats membres du Partenariat en 2005
  - 25 pays membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, *Chypre*, Danemark, Espagne, *Estonie*, Finlande, France, Grèce, *Hongrie*, Irlande, Italie, *Lettonie*, *Lituanie*, Luxembourg, *Malte*, Pays-Bas, *Pologne* Portugal, *République tchèque*, Royaume-Uni, *Slovaquie*, *Slovénie* et Suède)
  - 10 pays partenaires méditerranéens (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité Palestinienne)
- Les 15 Etats concernés par la Politique européenne de voisinage (2007)
  - 9 pays méditerranéens (Algérie, Autorité palestinienne, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie et Tunisie)
  - 3 pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie)
  - 3 pays d'Europe de l'Est (Biélorussie, Moldavie et Ukraine)